

Mines : Madagascar veut sa part du gâteau Jeune Afrique - Pierre Donadieu - 30/01/15



Site d'extraction de la compagnie minière d'Ambatovy, producteur de cuivre et de cobalt. © Ambatovy

L'île possède un important potentiel minier encore peu utilisé. Face à l'accélération de l'exploitation sur son sol, l'État tente de mettre en place une réforme pour en tirer davantage de bénéfices.

Or, rubis, saphir, uranium : Madagascar a tout d'une île aux trésors pour les exploitants miniers. Pourtant, l'an dernier, Rajo Daniella Randriafeno, alors ministre des Mines, confiait à Reuters qu'il s'agissait d'un "secteur malade". La crise financière de 2008, conjuguée au marasme politique de 2009-2014, a freiné l'exploration du sous-sol et le nombre de permis octroyés s'est effondré. Pendant la crise politique, le gouvernement a suspendu en partie la délivrance de nouveaux permis miniers. Ce sont autant d'investissements potentiels qui ont été repoussés. Entre 2009 et 2012, le nombre de permis est passé de 3 364 à 772.

Les grandes compagnies internationales sont cependant toujours présentes, à l'image de l'anglo-australien Rio Tinto, qui extrait de l'ilménite, de l'indien Varun, propriétaire de gisements d'or et de platine, de l'allemand Tantalus, œuvrant dans le domaine des terres rares, ou du chinois Wisco pour l'exploitation du minerai de fer. En 2010, malgré la décision de stopper la délivrance de nouveaux permis, ce dernier a obtenu une licence pour exploiter une mine de fer, contre 100 millions de dollars (75,5 millions d'euros).

Des permis pour les orpailleurs

Face à l'exploitation illégale des gisements aurifères, le gouvernement entend redoubler de vigilance et délivrer de nouveau des permis d'orpaillage. Faute de moyens pendant la transition politique, ces cartes avaient été abandonnées, entraînant la multiplication des explorations illicites.

"Il y avait des règles strictes et, malgré la crise politique, elles n'ont pas été remises en cause. Cependant, leur mise en application a parfois été défectueuse et certaines compagnies ont pu en profiter", note Rémi Pelon, spécialiste minier pour Madagascar à la Banque mondiale.

Indispensable

Plusieurs mines sont déjà en cours d'exploitation. Le site le plus ancien est celui de Fort-Dauphin, où la société QIT Madagascar Minerals (QMM) extrait l'ilménite. QMM est détenue à 80 % par Rio Tinto et à 20 % par l'État malgache.

Le projet minier d'Ambatovy SA, une association des canadiens Sherritt et SNC-Lavalin, du sud-coréen Kores et du japonais Sumitomo, exploite quant à lui le nickel et le cobalt, et son site est en passe de devenir l'une des plus grandes mines de nickel latéritique au monde.

Depuis l'an dernier, le gouvernement malgache essaie de reprendre la main sur le secteur et de mettre en place une réforme de son code minier. Une mesure "indispensable" pour que l'exploitation minière et pétrolière profite à une majorité de la population, selon le ministre des Ressources, Joël Valérien Laharharisaina. Concrètement, une société nationale des mines et une société nationale du pétrole devraient être créées dans les deux ou trois prochaines années.

"Les bases ont été lancées avec des projets de lois, mais les détails n'ont pas encore été partagés. On reste dans une phase de consultation, bien qu'il semble que le gouvernement ait un calendrier assez serré, explique Rémi Pelon. C'est un jour nouveau pour l'exploitation minière à Madagascar. L'État compte optimiser la contribution des mines au développement du pays. Il lui reste cependant à réviser toutes les lois existantes."

Madagascar doit regagner la confiance des investisseurs étrangers. En 2013, les IDE vers le pays sont tombés à 455 millions de dollars, contre 1,36 milliard en 2009.

Aujourd'hui, la redevance due par les compagnies à l'État ne dépasse pas 2 %, et l'utilisation de ces fonds reste opaque. Dans l'affaire Wisco de 2010, les autorités n'ont par exemple jamais communiqué sur l'affectation des sommes versées par l'entreprise chinoise. Avec cette réforme, la redevance au bénéfice de l'État pourrait augmenter.

"C'est une piste qui pourrait être explorée, mais le gouvernement devra trouver le bon équilibre : parvenir à utiliser les revenus miniers pour le développement de l'île sans pour autant effrayer les investisseurs étrangers", précise Rémi Pelon.

L'enjeu est en tout cas énorme, car si certaines mines sont déjà en phase de production, ce n'est cependant pas encore le cas des gisements pétrolifères. Un appel d'offres pour l'exploitation de 225 blocs offshore devrait être prochainement lancé.

Pour Madagascar, il est urgent de regagner la confiance des investisseurs étrangers. En 2013, les investissements directs étrangers sont tombés à 455 millions de dollars, contre 1,36 milliard en 2009.

Source : <http://economie.jeuneafrique.com/regions/afrique-subsaaharienne/23978-mines--madagascar-veut-sa-part-du-gateau.html#.VMzJzron9v4.facebook>